

# RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Jeudi 16 décembre 2021 à 18 heures 00*  
*Salle du Conseil Municipal*

	PRÉSENT[E]S	ABSENT[E]S	ABSENT[E]S EXCUSÉ[E]S
CAILLOT Charles		x	
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNE Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 11 octobre 2021, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

## ORDRE DU JOUR

- **Délibération 28<sup>ème</sup> modification des statuts de la Communauté de communes**
- **Délibération Pépinière Départementale**
- **Questions diverses (emploi du temps employée communale, compte rendu réunion ASA, ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance Monsieur Pierre RÉGNÉ, il fait signer le bulletin de présence.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h15.

### 1. Délibération 28<sup>ème</sup> modification des statuts de la Communauté de Communes

Après lecture de la délibération, l'ensemble du Conseil municipal décide de l'adopter.

Vote à l'unanimité.

### 2. Délibération Pépinière Départementale

Monsieur le Maire présente la délibération à l'ensemble du Conseil municipal qui décide de ne pas commander de plans pour 2022.

Vote à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

- L'employée communale balayera les places du village 1 fois par semaine et veillera à l'état des caniveaux.
- Les membres de l'ASA ont souhaité la dissolution de l'association qui sera reprise par la commune.
- Une dizaine de chats errants vont être stérilisés. 50% des frais sont pris en charge par la fondation « 30 millions d'amis » et le reste est à la charge de la commune.
- Un montant de 5€ sera demandé aux utilisateurs de la salle des fêtes qui ne résident pas sur la commune. Pour les administrés de Fosse, la mise à disposition est gratuite.
- Hors période estivale, les escaliers du terrain de pétanque ne sont pas éclairés. Un luminaire à détecteur de mouvements pourrait être installé si cela est possible.
- Le PNR a lancé un appel à candidature pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics. Une réunion de travail sur la rénovation énergétique et les panneaux photovoltaïques sera organisée en janvier.
- La commune prendra contact avec le SMBVA pour l'entretien du bord des rivières.
- Suite à plusieurs demandes, le projet de mise en place d'une « boîte à idées » est en cours de réflexion.

**L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 20h00.**

